



Entre pratiques et régulations : quelles places du commerce "ethnique" ou "minoritaire" à Paris ? L'exemple des quartiers Château Rouge et la Chapelle.

Marie Chabrol, Anthony Goreau-Ponceaud

► To cite this version:

Marie Chabrol, Anthony Goreau-Ponceaud. Entre pratiques et régulations : quelles places du commerce "ethnique" ou "minoritaire" à Paris ? L'exemple des quartiers Château Rouge et la Chapelle.. Le petit commerce dans la ville-monde, L'oeil d'or. Critiques et cités, pp.65-76, 2020, 978-2-490437-01-6. halshs-02899886

HAL Id: halshs-02899886

<https://shs.hal.science/halshs-02899886>

Submitted on 31 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre pratiques et régulations : quelles places du commerce « ethnique » ou « minoritaire » à Paris ? L'exemple des quartiers Château-Rouge et La Chapelle

Marie CHABROL, Université de Picardie Jules Verne, EA Habiter le Monde

Anthony GOREAU-PONCEAUD, Université de Bordeaux, UMR LAM « Sciences Po Bordeaux »

Situés dans les 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements de Paris, les quartiers « africains » de Château-Rouge et « indiens » de La Chapelle sont une des facettes de la diversité et du dynamisme du commerce alimentaire « ethnique » à Paris. Ils ont pour cette raison été choisis comme terrains d'étude du programme COMET (le commerce alimentaire « ethnique » entre pratiques communautaires et vivre ensemble : une comparaison de quartiers parisiens) financé par la Ville de Paris de 2013 à 2016¹. Le commerce ethnique a été d'abord défini comme une « activité pratiquée par des personnes qui utilisent et s'appuient sur des réseaux ethniques sur le plan du financement, mais aussi sur le plan de l'achalandage » (Ma Mung et Simon, 1990). Il peut recouvrir une réalité très diverse : commerce « communautaire » (distribution de produits spécifiques à des membres de la communauté dont est issu le commerçant), commerce « exotique » (destiné à une population dont n'est pas issu le commerçant), commerce « banal » (qui s'adresse à l'ensemble de la population et ne vend pas de produits spécifiquement marqués par l'origine de l'entrepreneur). Le terme « minoritaire », que nous empruntons à l'anthropologue Anne Raulin, permet de décrire l'appartenance à un groupe (une minorité par rapport à une majorité). Il permet également de décrire un jeu de placements, pertinent pour analyser des évolutions urbaines. La reconnaissance et la visibilité de ces centralités commerciales ne concernent pas seulement les « *seules minorités urbaines, mais aussi l'ensemble des citadins en ce qu'ils l'utilisent comme repère symbolique, en ce qu'ils la fréquentent à titre touristique ou sur un mode que certains veulent de grande familiarité* » (Raulin, 2001 : 19).

La place est une notion intéressante pour réinterroger sous un angle nouveau des terrains que nous arpentons depuis plusieurs années². En géographie, cette notion a été utilisée et enrichie dans le cadre des études migratoires, notamment par les travaux de Camille Schmoll (2004) et de Michel Peraldi (1999 ; 2007), qui portent sur des espaces marchands et immigrés inscrits dans des réseaux d'échanges internationaux. Dans une perspective ontologique mais tout aussi territorialisée, Michel Lussault utilise cette notion de place pour comprendre ce qui « met en relation, pour chaque individu, sa position sociale dans la société, les normes en matière d'affectation et d'usage de l'espace en cours dans un groupe humain quelconque et les emplacements [...], que cet individu est susceptible d'occuper en raison même de sa position sociale et des normes spatiales » (2009 : 127).

A travers cette entrée, nous souhaitons montrer comment ces places et placements individuels participent des changements urbains et de la recomposition des espaces marchands que sont les quartiers de Château-Rouge et de La Chapelle. L'analyse croisée de leur fonctionnement est aussi révélatrice de la place qu'occupent ces commerces à

¹ COMET est un programme de recherche comparatif, financé par la Ville de Paris de 2013 à 2016 dans le cadre de l'appel à projet « Paris 2030 ». Il a porté sur six centralités commerciales parisiennes perçues comme « ethniques » (Dubucs, Endelstein, 2016).

² Avant d'intégrer le programme comparatif COMET (2013-2016), nous avons réalisé des thèses de géographie sur les quartiers de La Chapelle (Goreau, 2008) et Château-Rouge (Chabrol, 2011).

différentes échelles : celle de la ville-monde, celle du quartier, celle de la rue et des pratiques individuelles. La place telle que nous la concevons n'est absolument pas l'immobilité, puisque, précisément, l'utilisation de cette notion vise à rendre possible l'appréciation de réalités beaucoup plus mêlées qu'il n'y pourrait paraître au premier regard. Le terme de « place » ménage ainsi la possibilité d'intégrer la mobilité et l'ancrage, mais encore d'envisager toutes les subtiles combinaisons des vies des uns et des autres. Les places s'élaborent, se composent et se recomposent.

Dans un premier temps, à l'échelle des quartiers, nous reviendrons sur la constitution de ces centralités et la manière dont ces activités commerciales prennent place en ville. Dans un second temps, à l'échelle des usagers, nous montrerons comment ces commerces s'inscrivent dans des systèmes de lieux et de pratiques très divers, qui les ancrent durablement dans la métropole. Enfin, nous nous interrogerons sur la manière dont ils contribuent à produire des lieux qui peuvent être tout à la fois perçus comme intégrateur ou excluant.

1/ PRENDRE PLACE : CONSTRUCTION ET EVOLUTION DE CENTRALITES COMMERCIALES MINORITAIRES

La Chapelle et Château-Rouge partagent des images fortes de quartiers « indien » ou « africain ». Cette identification ethnique repose avant tout sur l'offre commerciale et sur l'origine supposée des populations qui occupent l'espace public. Mais, aussi fortes soient ces images aujourd'hui, elles sont paradoxalement assez récentes dans l'histoire urbaine parisienne et rien ne permet d'affirmer qu'elles soient pérennes.

Bien qu'appartenant à deux arrondissements différents, les 10^{ème} et 18^{ème}, La Chapelle et Château-Rouge sont très proches géographiquement. Historiquement, ce sont des quartiers populaires et ouvriers qui ont pour partie été intégrés tardivement à Paris au XIX^{ème} siècle. Leur développement fut en grande partie concomitant de la construction des gares du Nord et de l'Est. Le style haussmannien des immeubles en atteste dans les rues proches des gares et de part et d'autres des boulevards (Magenta, Barbès), même si l'on compte aussi beaucoup de construction de style plus faubourien, notamment à l'intérieur de la Goutte d'Or. Quelque-soit leur style architectural, la plupart des immeubles de ces quartiers possèdent en rez-de-chaussée des locaux commerciaux. L'espace bâti a permis dès la constitution de ces quartiers au XIX^{ème} siècle une densité commerciale plus forte que dans d'autres secteurs de Paris. Le développement de centralités commerciales immigrées y est plutôt récent. Il date des années 1980-1990, même si les premières implantations commerciales remontent aux années 1970. Des facteurs communs ont permis ces installations : la proximité de centralités commerciales populaires et immigrées plus anciennes (comme celle de Barbès) et celle des gares du Nord et de l'Est. Ces dernières offrent une desserte exceptionnelle en transports en commun (trains, RER, métro), qui permettent des mobilités fortes et à différentes échelles. Depuis les années 1970, la disponibilité de locaux commerciaux a permis à de nouveaux entrepreneurs d'ouvrir des commerces tournés vers les besoins de populations afro-caribéennes et sud-asiatiques. Les commerçants plus anciens, à la tête d'activités plutôt traditionnelles dans ces quartiers populaires (commerces de bouche, quincailleries, cafés, etc.), sont partis en retraite sans

trouver de repreneurs à leurs activités. Une offre s'est ainsi créée pour des entrepreneurs qui n'auraient peut-être pas trouvé de locaux ailleurs. C'est ainsi qu'ouvrent les premiers restaurants sénégalais de Château-Rouge à la fin des années 1970 et au tout début des années 1980. Un effet de génération important continue de libérer de nouveaux locaux commerciaux, créant ainsi de nouvelles opportunités pour des entrepreneurs et la transformation commerciale de rues entières qui, selon les résidents de l'époque, « s'africanisent ». Concernant la Chapelle, il a fallu attendre l'arrivée des premières vagues de migrants pakistanais, indiens et bangladais pour voir naître cette enclave commerciale sud-asiatique dans Paris³. Ces nouveaux immigrés, moins familiarisés avec la culture française que ne l'étaient les Français d'origine pondichérienne et les Marecars⁴ (les premiers à s'être installés à la Chapelle), s'attachaient davantage aux habitudes du pays de départ, principalement en matière d'alimentation, et ont ainsi créé un marché plus soutenu qu'il ne l'était auparavant (Goreau 2008). Simultanément, d'autres magasins indiens se sont ouverts dans le quartier, qui est cependant resté un quartier mixte jusqu'à la multiplication des commerces détenus par les Tamouls sri-lankais initialement arrivés en France dans les années 1980 par défaut (leur choix se portait en priorité sur l'Angleterre) du fait du durcissement des lois sur l'immigration. Les décennies qui suivent voient se multiplier le nombre d'ouverture de nouveaux commerces. En moins de trois décennies, la Chapelle est devenu une centralité commerciale minoritaire qui polarise une clientèle immigrée : ce sont les usagers qui donnent au lieu son image de « quartier sud-asiatique », et non les résidents.

Plusieurs effets cumulatifs permettent de comprendre la transformation rapide des anciennes structures commerciales. Premièrement, des spécialités commerciales en attirent d'autre. Ainsi à Château-Rouge, les premiers tailleurs sénégalais qui s'installent renforcent l'attractivité du quartier pour les commerçants de tissus et entraînent l'ouverture de merceries. Les restaurants permettent de se retrouver et de manger des plats sénégalais pour les commerçants et les artisans qui travaillent dans le quartier, ainsi que pour leur clientèle. Un dispositif commercial se met ainsi en place, avec un fonctionnement quasi systémique (Sall, 2007). Deuxièmement, « le monde attire le monde » : la forte fréquentation de ces espaces contribue à motiver des commerçants souhaitant s'installer dans ces créneaux à y ouvrir des boutiques. Cela incite aussi ceux qui y sont déjà à ne pas quitter ces quartiers, même s'ils sont conscients de leurs limites (engorgement, embouteillages, manque d'espace de stockage) par rapport à d'autres espaces de banlieue. Troisièmement, la proximité de lieux de culte, par exemple celle des kovils⁵ à la Chapelle,

³ Les ressortissants du sous-continent indien vivent en micro-communautés qui se retrouvent dans deux quartiers commerçants : le premier autour du boulevard de Strasbourg, de la rue du Faubourg-Saint-Denis et du passage Brady (Indiens, Pakistanais et de manière minoritaire les Sri-Lankais) et le quartier autour de la station de métro La Chapelle (Tamouls sri-lankais majoritairement et Cinghalais de façon minoritaire). Les Indiens de l'île Maurice sont des habitués de la rue Jarry. Pour des raisons économiques et de structuration des chaînes migratoires, la plupart vivent en banlieue nord, à Pierrefitte-sur-Seine, Stains, Aubervilliers, La Courneuve et à Bobigny. Beaucoup de Bangladais habitent à Pantin ou au Pré-Saint-Gervais ; les 10e, 18e, 19e et 20e arrondissements de Paris restent les quartiers de prédilection des Gujaratis.

⁴ Les Marécars (ou Maraikayar) sont des commerçants indiens (présents en grand nombre à Pondichéry et Karikal) musulmans qui arrivèrent directement dans les années 1960 du Vietnam en région parisienne. Ils furent les premiers à mettre en place des réseaux d'entraide communautaire à l'origine d'une véritable infrastructure commerçante sud-asiatique à Paris.

⁵ Chez les Tamouls, le kōyil ou kovil ou encore koil désigne le temple hindou. Depuis les années 1990, dans plusieurs villes, les Hindous d'Île-de-France ont créé des organisations religieuses sous le statut associatif. On recense désormais 14 temples hindous en Île-de-France dont 11 possédés par des Sri Lankais, tous dans des

semble toujours être un facteur explicatif de la centralité de ce quartier pour les sud-asiatiques. Ajoutons à cela, l'importance de la sociabilité dans ces espaces où les rencontres fortuites entre compatriotes sont possibles, où circule l'information, où sont présentes des associations d'aide, etc. Ces deux quartiers constituent des lieux où se mêlent les transactions économiques et les relations affectives.

La Chapelle et Château-Rouge sont aujourd'hui en voie de gentrification. Les prix de l'immobilier y ont été multipliés par trois ou par quatre, en fonction des secteurs, ces vingt dernières années et la population des résidents s'est transformée, même si les catégories populaires restent présentes (grâce en grande partie au parc de logements sociaux). La tension croissante du marché immobilier pousse dans ces quartiers de nouveaux habitants qui les avaient jusque-là exclus de leurs choix résidentiels et qui en découvrent le potentiel : excellente desserte en transports en commun, logements moins chers qu'ailleurs, bâti transformable, ambiance exotique. A l'échelle locale, d'autres acteurs contribuent à ce changement : des habitants déjà-là, des commerçants, mais aussi les acteurs politiques, et notamment les municipalités des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissement, ainsi que la Ville de Paris qui agit à travers la mise en place d'opérations publiques sur le bâti, les espaces publics et les commerces. A Château-Rouge, depuis 2002, ces actions visent à réguler les activités commerciales et également à les diversifier, en facilitant l'implantation de nouveaux commerces plus généraux (de type boulangerie, supermarché). L'objectif est aussi de dédensifier la centralité commerciale africaine et de la rendre moins polarisante pour une clientèle ne résidant pas sur place. Car, autre point commun entre La Chapelle et Château-Rouge, et à l'inverse de ce qui est observé sur de nombreux terrains (Bridge, Dowling 2001 ; Lehman-Frisch, 2007) : la progression de la gentrification sur le plan résidentiel n'a que très peu d'impacts sur les commerces : ils restent fréquentés par des usagers, qui, très majoritairement, ne résident pas sur place. Cette dichotomie résulte de pratiques qui prennent place à différentes échelles de la métropole.

2/ DES COMMERCEs QUI PRENNENT PLACE DANS DES SYSTEMES DE PRATIQUES TRES DIVERS

Travailler sur des espaces marchands implique de ne pas s'arrêter aux limites administratives, mais à celles du quartier vécu et perçu par ses résidents et par ses usagers, tout particulièrement les usagers des commerces. Les limites de ces espaces vécus peuvent donc fluctuer en fonction des critères choisis. Les activités se densifient, gagnent ou perdent du terrain. La densité des commerces africains permet ainsi d'identifier le secteur de Château-Rouge à l'intérieur de l'ensemble de la Goutte d'Or. Mais ils en dépassent en réalité largement la zone, en « remontant » vers le nord de l'arrondissement. Le quartier « indien » de la Chapelle est entendu comme le secteur autour de la station de métro du même nom – à cheval sur les 10^e et 18^e arrondissements –, et non le quartier historique de la Chapelle (situé, lui, entièrement dans le 18^e arrondissement, entre la place et la porte de la Chapelle, et dont le centre se trouve au niveau de la station Marx Dormoy). C'est le critère de la

bâtiments qui étaient initialement dévoués à d'autres activités. On recense dans ce quartier deux temples hindous, dont le temple Sri Manicka Vinayakar Alayam (dédié à Ganesh), fondé en 1985 qui s'affiche comme le « temple hindou de Paris » du fait de sa stratégie promotionnelle, et parce qu'il célèbre toutes les fêtes du calendrier hindou et en particulier qu'il organise, depuis 1996, le festival de Ganesh ou Ganesh Chaturthi.

concentration (ou densité) commerciale qui justifie cette délimitation. Les ancrages commerciaux qui s'opèrent dans le quartier s'appuient sur un système commercial organisé par secteurs d'activité. Les rues ont toutes leur domaine de spécialisation (textile, téléphonie ou multimédia), à l'exception des commerces alimentaires qui sont disséminés dans tout le quartier. L'existence et le développement de ces commerces sont liés à la fréquentation extraordinaire de ces quartiers, elle-même rendue possible par l'extraordinaire desserte en transports en commun. Les soirées et les week-ends sont des moments particulièrement fréquentés, pour les commerces, mais aussi pour les associations culturelles et religieuses. A la Chapelle, au rez-de-chaussée des immeubles situés à proximité des temples se tiennent dès le vendredi soir et durant toute la fin de semaine des cours de tamoul et de danse (*bharathanatyam*). A la Goutte d'Or, les mosquées attirent le vendredi une population du quartier mais aussi de l'extérieur. Certains fidèles profitent ensuite de l'après-midi pour faire des courses dans le quartier. La présence de ces foules participe pleinement de la construction d'images de quartiers africain et sud-asiatique. Pour beaucoup de résidents, mais aussi pour certains acteurs publics, les populations qui fréquentent Château-Rouge et La Chapelle sont perçues « en bloc », de manière très homogène, comme des « africains » ou des « indiens » qui vivent en banlieue.

Nos recherches⁶ ont montré la grande diversité des usagers qui contribuent tous à le construire et de déterminer des profils très contrastés à partir de différentes variables. Ainsi, si l'on prend le lieu de résidence, nos enquêtes révèlent que la très grande majorité des populations fréquentant ces quartiers n'y résident pas (pour plus de 80% et n'y ont, pour la plupart, jamais résidé). Pour la Chapelle, les lieux d'habitation des enquêtés font apparaître l'attractivité de cette centralité commerciale et l'étendue de son aire de chalandise : 23% habitent le quartier, 76% viennent de l'extérieur. Parmi les 76% des usagers qui n'habitent pas le quartier, 21% habitent dans d'autres arrondissements de Paris (majoritairement dans le 18ème arrondissement), 30% viennent de la petite couronne et 17% de la grande couronne. Les 8% restants sont des usagers qui proviennent de départements plus lointains (5%) et de l'étranger (3%), Allemagne et Suisse en particulier ; deux pôles importants de la diaspora tamoule en Europe. La majorité (51%) des usagers du quartier s'y rendent en transport en commun (métro, bus et RER). Pour Château-Rouge, cinq espaces de résidence différents ressortent : le 18ème arrondissement (21%), les autres arrondissements de Paris (18%), avec une nette prédominance des arrondissements populaires proches (19ème et 20ème), mais aussi une présence remarquée des arrondissements bourgeois de l'ouest. La banlieue apparaît comme l'espace de résidence le plus fréquent (47%). La petite couronne est peu représentée, à la différence de la grande banlieue et des espaces périurbains franciliens. Les grandes villes de province occupent une place notable d'après ces résultats (11%), avec des usagers qui viennent en TGV faire des courses à Château-Rouge. La présence de capitales d'autres pays européens ou africains dans les réponses (3%) montre l'insertion de Château-Rouge dans des réseaux commerciaux internationaux mais aussi comme destination de choix pour des touristes africains en vacances à Paris.

Le croisement de ces informations sur les lieux de résidence des personnes enquêtées avec d'autres variables concernant la fréquence de la venue dans le quartier, le type d'achat

⁶ Enquêtes par questionnaire réalisées dans le cadre du programme COMET ; questionnaires, entretiens et observations dans le cadre de nos recherches doctorales.

effectué et les motivations de ces achats (par exemple la diversité des produits, la qualité, le prix, la rencontre d'amis) permet de dégager des profils assez divers d'usagers. Un premier profil regroupe celles et ceux qui y font toutes leurs courses exclusivement : principalement des habitants des quartiers voisins, qui motivent leur fréquentation par les prix très bas. Ce profil regroupe des usagers d'âge divers, mais souvent très précaires économiquement et qui ne sont pas majoritairement d'origine subsaharienne ou sud-asiatique. Un second profil regroupe des usagers qui y font de très grosses courses avec une fréquence mensuelle : par exemple des habitants du périurbain (environ 40-50-60 km de Paris, voire de l'espace rural), qui n'ont pas cette offre chez eux. Ce profil est constitué principalement par des classes moyennes voire supérieures, qui font une partie de leurs courses au sein de ces quartiers et achètent le reste près de chez eux, beaucoup en grande surface. S'ajoutent à ce profil des usagers qui viennent pour une fête ou une occasion spéciale (fête de Ganesh par exemple), ainsi que des touristes (commerçants en Espagne ou en Italie, entrepreneurs venus d'Afrique, etc.). Précisons que l'offre de produits exotiques s'est considérablement développée et banalisée en Ile-de-France, où elle est présente dans la plupart des hypermarchés, mais que certains produits frais ou spécifique restent plus difficiles à trouver. La pratique du quartier de Château-Rouge ou de la Chapelle n'est pas exclusive d'autres lieux qui, au contraire, font systèmes les uns avec les autres. Les autres centralités africaine de Château d'Eau ou tamoule de la Courneuve ne sont pas concurrentes, mais complémentaires.

Du point de vue des groupes, ces quartiers ont aussi une place très importante dans le maintien de certains réseaux. Les réseaux politiques des diasporas ivoiriennes, congolaises et sri-lankaises par exemple se développent autour de certains lieux de sociabilités, comme des bars et des restaurants. Dans le cas de La Chapelle, nous pouvons noter la volonté d'entretenir une véritable mémoire de la guerre qui passe par tout un ensemble de signes visibles dans l'espace public et notamment par l'affichage des diverses manifestations politiques (à l'instar de la commémoration du pogrom de juillet noir, de la cérémonie des martyrs, de la tenue des théâtres de guerre en grande banlieue). Les murs du quartier servent aussi à annoncer les décès survenus au sein de la communauté⁷. Les réseaux culturels et culturels sont également très vivaces au sein de ces deux quartiers. Une fois encore, les murs servent de médium pour se tenir au courant des divers concerts, prêches et fêtes religieuses qui se tiennent en banlieue mais qui donnent à voir les contours d'une géographie relationnelle. Cet exemple de translocalité (Appadurai, 1995) met l'accent sur toutes les formes de coprésence qui participent de la production des espaces pratiqués. Cette notion de translocalité exprime des espaces-temps articulés de réseaux sociaux qui associent les caractéristiques propres du lieu lui-même aux spécificités des liens qui le relient avec l'extérieur. De ce fait, ce sont ces liens, interpersonnels et inter-lieux qui participent pleinement de l'identité même de Château-Rouge et de La Chapelle.

⁷ Malgré la nature problématique et contestée du terme «communauté», nous l'utilisons pour indiquer la construction symbolique, créée par la perception des limites par les membres d'un groupe. La notion réelle de communauté soutient souvent un sens fluide et pragmatique pour les individus, ce qui révèle qu'il s'agit d'une notion à plusieurs couches et multivalente qui ne signifie pas l'adhésion ou l'appartenance à un groupe étroitement défini. Chaque personne peut être membre de communautés différentes, peu définies et en évolution : les limites de la communauté ne sont pas fixes mais changeantes, situationnelles et perméables, sachant aussi que les communautés s'interpénètrent et se recoupent.

Quoiqu'il en soit, ces fréquentations diverses ont des effets spatiaux très forts : elles renforcent l'attractivité, la spécialisation et le dynamisme des activités du quartier mais aussi les motivations des commerçants

3/ CONSTRUIRE UNE PLACE EN CONSTRUISANT SA PLACE

Malgré des situations sociales très contrastées, ces activités commerciales et certains commerçants créent une certaine forme de stabilité de ces places marchandes. Il s'agit d'abord d'une stabilité scalaire dans le sens où ces activités sont ancrées à différentes échelles : celle de la rue et du quartier, où elles sont majoritaires et très visibles des usagers et de l'ensemble des citoyens ; celle de la métropole, où elles sont largement minoritaires, mais impulsent une diversification des activités et des investissements dans d'autres espaces (dans Paris ou en banlieue) ; et à l'échelle internationale (des diasporas, des réseaux d'approvisionnement connectant Emirats-Arabo-Unis, Inde, Sri Lanka et Afrique).

Ces activités sont aussi à l'origine de succès commerciaux, familiaux ou individuels, et de réussite sociale. A travers nos enquêtes les expressions « c'est le quartier qui m'a fait » ou encore « j'ai voulu m'implanter là » sont révélatrices de la place au sens de mobilité sociale. Ces quartiers constituent ainsi des potentialités pour des entrepreneurs innovants. Certains propriétaires se sont d'abord établis à la Chapelle – pour jouir de cet effet cumulatif – avant de diversifier leurs activités et investir dans d'autres activités commerciales. C'est par exemple le cas du propriétaire de la superette de la rue Perdonnet, acquise en 1989, qui a acheté un restaurant dans le 17^{ème} pour le transformer en un café cubain.

La Chapelle et Château-Rouge sont également des territoires ressources pour les primo-arrivants. Il s'agit là d'une fonction d'accueil ancienne de ces quartiers, dont les logements ont permis tout au long des XIX et XX^{èmes} siècles à des migrants de l'intérieur et de l'étranger de trouver une place en ville (Lévy-Vroelant, 2004 ; Faure, Lévy-Vroelant, 2007). Aujourd'hui, cette fonction d'accueil ne passe plus par le logement, sauf de manière très marginale (Henrio, 2017). C'est la centralité commerciale et toutes composantes qui créent aujourd'hui des ressources, particulièrement pour les plus vulnérables des usagers (primo-arrivants avec ou sans papiers, ne parlant pas français). On y trouve de l'information et des services (crédits rotatifs, aide pour remplir des papiers, faire des demandes administratives, apprendre le français, etc.). Ces lieux permettent aussi d'échapper à un marché du travail souvent discriminatoire et de trouver des possibilités de petits boulots, souvent informels : décharger des caisses, balayer une boutique, vendre du café ou des boissons fraîches aux clients d'une laverie ou d'un salon de coiffure, vente à la sauvette dans la rue (maïs, arachides, marrons, etc.). C'est le cas d'Amadou⁸, 40 ans d'origine ivoirienne, sans papiers et sans travail, hébergé dans une chambre d'un foyer du Val-de-Marne par des compatriotes et qui se rend deux à trois fois par semaine à Château-Rouge où il se rend disponible pour décharger et porter des caisses dans des boutiques tenues par des compatriotes, qui le rémunèrent en billets de 5 ou 10 euros. Plus largement, La Chapelle et Château-Rouge, comme d'autres centralités immigrées de Paris, sont des lieux-ressources où ceux et celles

⁸ Amadou et Angèle ont été rencontrés en juillet 2014, dans le cadre des enquêtes pour COMET. Ils ont répondu au questionnaire et discuté longuement avec nous. L'un comme l'autre étaient demandeurs d'échanges.

qui sont minoritaires la plupart du temps deviennent temporairement majoritaires et peuvent entendre leur langue, consommer des produits de leur pays d'origine : une sorte de point nodal de réseaux de solidarité où un étranger peut trouver sa place et se sentir un peu moins étranger. C'est par exemple le cas d'Angèle, 38 ans, demandeuse d'asile d'origine congolaise, hébergée chez des proches en Seine-Saint-Denis le temps – interminable pour elle – que sa demande soit examinée. Elle se rend tous les jours à Château-Rouge où elle passe des heures à déambuler dans les rues du quartier, profitant d'une ambiance urbaine familière qui l'apaise et lui permet d'occuper son temps.

Enfin, la complexité des négociations identitaires et de leurs expressions urbaines qui se manifestent au travers des interactions marchandes peut également prendre des allures de stratégies d'évitement donnant lieu à d'importantes mobilités. A La Chapelle, selon les jours de la semaine et les heures, le quartier n'a pas la même physionomie. À la quiétude du matin s'oppose la frénésie de fin de journée : à partir de 17 heures et jusqu'en fin de soirée, le quartier est majoritairement fréquenté par de jeunes hommes, principalement issus de l'immigration en provenance d'Asie du Sud (Bangladesh, Pakistan, Inde, Sri Lanka en particulier) et d'Afrique du Nord et subsaharienne (Soudan plus singulièrement). La surreprésentation masculine pourrait être anxiogène et vécue comme une menace. Pour les personnes habitant le quartier, ce rapport à l'étrangéité (qui donne une hospitalité précieuse aux migrants et nouveaux arrivés) est par conséquent renversé : ils se sentent, eux, un peu moins « chez eux », un peu plus étrangers à leur espace habité (Goreau, 2018). La surreprésentation masculine, qui constitue une particularité de ce quartier bien documentée par nos enquêtes, y joue sans doute un rôle et soulève la question suivante : pour qui Château-rouge et La Chapelle constituent-ils une place ?

La perception d'une menace est renforcée par un décalage culturel, religieux mais également économique. En effet, malgré le processus de gentrification en cours, ces deux quartiers demeurent une poche de pauvreté où les squats illicites de migrants (et les campements sous le métro aérien) font régulièrement l'objet d'arrêtés d'évacuation. En cela, ces quartiers sont des lieux stigmatisés et situés au plus bas du système hiérarchique des places qui composent l'espace parisien – une place essentiellement négative, ayant pour effet de faire de ceux qui l'occupent des personnes éternellement déplacées ou exclues de l'intérieur.

À l'arrière-plan, la description générale des migrants (dans les médias notamment) comme une présence menaçante en Europe, et plus spécifiquement en France, favorise une rhétorique de criminalisation, selon laquelle les étrangers sont réputés perturbateurs et nuisibles à la sécurité et à l'intégrité des pays d'accueil. Parce que visible, leur présence est donc pensée comme inquiétante.

Conclusion

Si les commerces alimentaires de la Chapelle et de Château-rouge sont l'une des contributions les plus visibles des populations immigrées et plus largement des minorités culturelles à l'économie urbaine et à la production de la ville, ils sont dans le même temps l'objet de jugements contradictoires. Finalement, à l'instar d'autres centralités marchandes immigrées ces deux quartiers sont pris dans une diversité de dynamiques métropolitaines.

Articulant le local et le global, ils contribuent à construire, maintenir, redéfinir ou effacer les frontières entre les minorités et le reste de la société.

Ainsi, en plus d'une très forte proximité géographique, ces deux quartiers partagent un certain nombre de points communs (en termes d'offre commerciale et de fréquentations). Mais ils présentent aussi des différences, notamment parce que, bien que très proches, ils se trouvent dans deux arrondissements parisiens différents dont les municipalités ne partagent pas toujours la même vision de ces activités et de leur place en ville. (ce qui donne lieu à des modalités de gestion de ces commerces diversifiées). Enfin, la médiatisation et l'image du quartier sont différentes

Bibliographie :

APPADURAI A., 1995, "THE PRODUCTION OF LOCALITY", IN FRADON R., MANAGING THE DIVERSITY OF KNOWLEDGE, NEW YORK, ROUTLEDGE, PP. 208-228.

BRIDGE G., DOWLING R., 2001, « Microgeographies of retailing and gentrification », *Australian Geographer*, vol. 32, n° 1, p. 93-107.

Chabrol, M., 2011. De nouvelles formes de gentrification ? Dynamiques résidentielles et commerciales à Château-Rouge (Paris), thèse en géographie, université de Poitiers.

Dubucs H., Endelstein L., 2016, Rapport comet

Faure A., Lévy-Vroelant C., 2007, *Une chambre en ville, hôtels meublés et garnis de Paris 1860-1990*, Grâne, Creaphis, 430 p.

Goreau-Ponceaud A., 2018, « La Chapelle : un quartier pour qui ? », *Métropolitiques*, 5 février 2018. URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-Chapelle-un-quartier-pour-qui.html>

Goreau-Ponceaud A., 2008. *La Diaspora tamoule : trajectoires spatio-temporelles et inscriptions territoriales en Île-de-France*, thèse en géographie, université de Bordeaux- 3.

Henrio Y., 2017 , « Habiter Paris à tout prix ? », *Urbanités*, n°8, dossier sur la ville indigne <http://www.revue-urbanites.fr>

LEHMAN-FRISCH S., « Like a Village : les habitants et leur rue commerçante dans Noe Valley, un quartier gentrifié de San Francisco », *Espaces et Sociétés*, n° 108/109, 2004, p. 49-68.

Lévy-Vroelant C., 2004, Le logement des migrants du milieu du 19^e siècle à nos jours, *Historiens et Géographes*, n°385, pp. 147-165.

Lussault M., 2009. *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris : Grasset.

Ma Mung E. et Simon G., 1990, *Commerçants maghrébins et asiatiques en France*, Paris : Masson, coll. Recherches en Géographie, 138 p.

Peraldi M., 2007, *Cabas et containers : activités marchandes informelles et réseaux migrants*

transfrontaliers, Paris, Maisonneuve et Larose, 361 p.

Peraldi M., 1999, « Marseille : réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar », *Cultures & Conflits*, 33-34, pp. 51-67.

Raulin A., 2001, *L'ethnique est quotidien. Diasporas, marchés et cultures métropolitaines*, Paris, L'Harmattan, 229 p.

Sall L., 2007, *Les champs commerciaux sénégalais à Paris. Coprésence, luttes pour l'espace et tactiques commerciales au sein d'espaces urbains intersticiels*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Poitiers, 525 p.

Schmoll C., 2004, *Une place marchande cosmopolite. Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*, thèse de doctorat en géographie, Université Paris X – Nanterre.